



Catalogue d'animations scolaires

Mobilités actives

2023-2024



Projet soutenu par l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 2

Soutenu par



CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

Savoir Rouler À Vélo (SRAV)



En quoi ça consiste ?

Une formation d'environ 10 heures pour apprendre à être autonome à vélo, en maîtrisant les fondamentaux du vélo, en découvrant la mobilité en milieu sécurisé, en circulant en situation réelle.

Vidéo de présentation : <https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/>

Pour qui ?

Les CM1 et CM2

Par qui ?

Comité Départemental 44

Comment en bénéficier ?

- 1 L'école fait part à la COMPA de son souhait de bénéficier de la formation
- 2 La COMPA commande la prestation
- 3 L'école et l'intervenant programment et préparent les séances
- 4 La prestation a lieu





1# Atelier de « Maniabilité à vélo »

■ En quoi ça consiste ?

3h pour apprendre à contrôler et régler son vélo, connaître les équipements obligatoires, conduire un vélo adapté et maîtriser sa conduite

■ Pour qui ?

Les CP, CE1 et CE2

■ Par qui ?

Comité Départemental 44



2# Atelier de « Mécanique vélo »

■ En quoi ça consiste ?

Séances d'1h d'initiation à l'auto-réparation et de réglage des « petits problèmes de bases »

■ Pour qui ?

Primaires, collégiens et lycéens

■ Par qui ?

Comité Départemental 44



Autres animations

3# Atelier de « Maniabilité à trottinette »

■ En quoi ça consiste ?

2h30 à 3h pour apprendre à se propulser, à freiner, à manier une trottinette sur un parcours de motricité

■ Pour qui ?

Les écoles primaires

■ Par qui ?

L'Association La Turmelière

